



5 dernier pourcent versé, constructeur demander encore de l'argen

Par **Maddylm**, le **23/11/2016** à **12:49**

Bonjour
Nous avons fait construire une maison dans l'Oise qui a été réceptionnée le 29 juillet 2016. Suite à cela, le constructeur nous a demandé le paiement des 5 derniers pourcent qui lui ont été versés et début novembre nous avons reçu un récommanche en nous disant qu'il restait une 700 euros à payer (alors qu'il s'encaisse le chèque des 5 derniers pourcent). Ils ont fait une erreur dans leurs calculs et ne se sont pas rendus compte de leur erreur avant de nous demander les 5%.
Le problème qui se pose aujourd'hui, c'est que nous avons utilisé tout l'argent pour cette construction et nous commençons à payer le crédit début décembre.
Ont-ils le droit de nous demander cette somme alors qu'ils ont encaissé les 5 derniers pourcent à la réception de la maison?
Merci d'avance pour votre réponse

Par **talcoat**, le **25/11/2016** à **11:45**

Bonjour,
Si la demande s'appuie sur une véritable justification, il serait malhonnête de ne pas y répondre.
Le versement des 5% à la réception ne constitue pas un quitus en cas d'erreur comptable.
Cordialement